

TRAITEMENTS IMPLANTAIRES : ÉDENTEMENTS UNITAIRES ET PLURaux

DURÉE :
6H

Document mis à jour en juin 2024

DPC E-LEARNING	
FORMATION CONTINUE	
6H FORMATION CONTINUE	
0€ RESTE À CHARGE	INDEMNISATION 135€
PRIX : 195€	100% FINANCÉ
NUMÉRO D'ACTION : 96592425211	
INTERVENANT DR JACQUES MILLOT, CHIRURGIEN-DENTISTE	
PUBLIC CIBLÉ CHIRURGIENS-DENTISTES	

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

L'implantologie est actuellement à même de régler pratiquement tous les problèmes d'édentements maxillaires et mandibulaires. Encore faut-il déterminer leurs indications en fonction d'examen cliniques sans concessions, précis et argumentés, tenant compte de tous les paramètres concernant l'état de santé du patient, puis des éléments topographiques des cas à traiter. C'est l'objet d'un premier module « De l'étude pré-prothétique pré-implantaire au plan de traitement ».

Je proposerai ensuite de poursuivre cette formation à propos des « indications de l'implantologie dans différentes typologies d'édentements » et leur mise en œuvre. A l'aide de multiples cas d'édentements unitaires et pluraux, tant sur le plan chirurgical que prothétique, et faisant intervenir les moyens complémentaires permettant d'optimiser le bon déroulement de ces cas (greffes de types divers, mise en place informatique...).

La démocratisation de l'implantologie, qui met en évidence la prévalence de cas de péri-implantites, fait apparaître la grande nécessité de formations spécifiques pour améliorer l'accès à l'implantologie. C'est pour cette raison qu'un dernier module traitera « Des pathologies péri-implantaires ».

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

S'approprier la démarche implantaire.

Maîtriser les traitements implantaires des édentements unitaires et pluraux : indications et mise en œuvre.

Connaître les pathologies péri-implantaires.

MODULE 01

LA DÉMARCHE IMPLANTAIRE

1 - De l'étude pré-prothétique pré-implantaire au projet prothétique.

1.1 - Analyse pré-implantaire : Temps d'actualisation des connaissances.

- Écoute du patient.
- Examen clinique.
- Analyse des rapports inter arcades.
- Examens radios panoramique et scanner.
 - o Détermination du volume osseux.
 - o Les obstacles anatomiques.
 - o Appréciation de la qualité de l'os.

1.2 - Plan de traitement : : Temps d'actualisation des connaissances.

- Consentement libre et éclairé.
- Devis.
- Prescription.

1.3 - Interventions préliminaires : Temps d'actualisation des connaissances et Temps de travail sur les pratiques.

- Chirurgie muqueuse, greffe, guide radio et chirurgical.

2 - Indications et contre-indications : Temps d'actualisation des connaissances.

- Contre-indications médicales.
 - o Relatives.
 - o Absolues.
- Contre-indications anatomiques.

MODULE 02

ÉDENTEMENT UNITAIRES ET PLURaux : INDICATIONS ET MISE EN ŒUVRE

1 - Prothèse unitaire. Indications et mise en œuvre.

Indications Temps d'actualisation des connaissances.

Édentements associés à des dents adjacentes saines.

Agénésies.

Mise en œuvre Temps de travail sur les pratiques.

- Impératif esthétique.
- Profil d'émergence.
- Les piliers implantaires.

2 - Prothèse plurale. Indications et mise en œuvre.

2.1 - Prothèse plurale fixe.

- Indications. Temps d'actualisation des connaissances :
 - o Édentements terminaux.
 - o Édentements intercalaires.

Mise en œuvre. Temps de travail sur les pratiques.

2.2 - Prothèse plurale amovible stabilisée par des implants.(PASI).

Indications. Temps d'actualisation des connaissances.

Mise en œuvre. Temps de travail sur les pratiques.

- o Sur boutons pression.
- o Sur barre de jonction.

MODULE 03

ÉTAPES POUR LE BILAN ET LE SUIVI

1.1- Prévention des pathologies péri implantaire.

Temps d'actualisation des connaissances.

- Comment prévenir la péri-implantite ?
- Prévention liée patient.
- Prévention liée au praticien.
 - o Chirurgien.
 - * Site implantaire.
 - * Compétence.
 - o Prothésiste.
 - * Les armatures.
 - * Compétence.

PRÉREQUIS

Être un professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS.

En amont de l'inscription, les prérequis seront vérifiés par e-mail et/ou par téléphone.

ACCESSIBILITÉ

PARTIE E-LEARNING : la formation sera accessible dès réception d'un mail envoyé par nos soins contenant l'accès à la plateforme en ligne.

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les inscriptions se font depuis le site www.mondcp.fr

Pour les formations en e-learning, les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille effective de démarrage de la session, sous réserve du nombre de places disponibles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Pour la formation en e-learning, une plateforme digitale sécurisée accessible 24/7.

Fiches de cours téléchargeables à partir de la plateforme e-learning.

Méthodes pédagogiques expositive et active.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Contact avec le formateur via un chat, tout au long du parcours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Questionnaire de satisfaction en fin de formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de réalisation en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les candidats dont la situation le nécessite, la responsable pédagogique est disponible pour envisager les possibilités d'aménagement de la formation à travers un projet personnalisé de formation.

CONTACT RÉFÉRENT HANDICAP -

04 91 26 27 09

contact@freeforma.fr

FREEFORMA

Organisme de formation pour les professionnels de santé.

Agrément DPC : 9659

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

Bureau administratif : 375 rue Paradis,
13008 Marseille

SIREN : 849469325

Numéro d'enregistrement DREETS : 93131785413

Ce numéro ne vaut pas agrément.